

LIBERTÉ, ÉGALITÉ.

NOUVELLES POLITIQUES NATIONALES ET ÉTRANGÈRES.

Da JEUDI 2 Mai 1793, l'an 2^e. de la République.

Le Bureau des Nouvelles Politiques, &c., Feuille qui paroît tous les jours, est rue Neuve-des-Petits-Champs, près celle de Richelieu, n°. 134. Le prix de l'abonnement est de 36 liv. par an, 18 liv. pour six mois, & 10 liv. pour trois mois. Les lettres d'envoi doivent être adressées au citoyen FONTARILLE, Directeur du Bureau, & non à d'autres. L'abonnement doit commencer le 1^{er}. d'un mois, & on ne reçoit point de lettres non-affranchies.

ESPAGNE.

De Madrid, le 14 avril.

QUELQUE lenteur que la cour paroisse mettre dans ses préparatifs, on doit cependant s'attendre qu'elle ne se bornera point à la défensive. Une flotte assez considérable croisera dans les mers; pour intercepter toute communication entre les îles françoises & la métropole, tandis qu'une armée de terre sera occupée à faire diversion sur les frontières méridionales de la France. Voici la réponse de notre cabinet à la déclaration de guerre de la nation françoise (1).

Cédule royale de sa majesté catholique, concernant la déclaration de guerre contre la France, expédiée à Aranjuez le 23 mars 1793.

DON CARLOS, &c.

Nous faisons savoir que, le 23 de ce mois, il nous a plu d'adresser à notre conseil un décret signé de notre main, & conçu en ces termes :

Parmi les objets principaux qui ont fixé notre attention depuis que nous sommes monté sur le trône, celui de procurer & de maintenir, autant qu'il a été en notre pouvoir, la tranquillité de l'Europe, nous a paru un des plus importants; & en y contribuant, comme au bien général de l'humanité, nous avons donné à nos fideles & bien-aimés sujets une preuve particulière de cette paternelle vigilance avec laquelle nous nous employons à tout ce qui peut contribuer au bonheur que nous leur desirons ardemment, & qu'ils méritent, tant par leur pure & sincere loyauté, que par leur caractère noble & généreux. Depuis le moment où se sont manifestés en France ces principes d'impiété, de désordre & d'anarchie, qui ont causé les troubles qui agitent & détruisent ce royaume; la modération avec laquelle nous avons procédé avec ce gouvernement est si évidente, qu'il étoit inutile d'en fournir d'autres preuves. Nous nous bornerons à rapporter ce qui s'est passé dans ces derniers mois, sans rappeler à notre souvenir & à celui de nos bien-aimés sujets, les attentats horribles & multipliés que nous desirons en éloigner; nous ne parlerons que du plus atroce d'entr'eux qu'il nous paroît indispensable d'indiquer. Nous avons principale-

ment en vue de trouver le moyen de faire prendre aux François (s'il étoit possible) un parti raisonnable, qui réprimât leur ambition démesurée, en évitant une guerre générale en Europe, & de procurer, au moins par suite, la liberté au roi très-chrétien Louis XVI, & à son auguste famille, détenus dans une tour, & exposés journellement aux plus outrageantes insultes & aux plus grands dangers. Pour parvenir à ces fins si utiles à la paix universelle, si conformes aux loix de l'humanité, si analogues aux obligations que nous imposent les liens du sang, & si nécessaires au maintien de l'éclat de la couronne, nous avons cédé aux instances du ministre françois, en faisant remettre deux notes qui traitoient de la neutralité & de l'éloignement réciproque des troupes envoyées aux frontières. Quand il paroïssoit conséquent, d'après ces conférences, que les deux points seroient admis, le ministre françois changea celle de l'éloignement des troupes, en proposant de laisser une partie des siennes dans les environs de Bayonne, sous le prétexte spécieux de craindre quelque invasion de la part des Anglois dans ces contrées, mais en réalité pour en tirer le parti qui lui paroîtroit convenable, en se maintenant dans un état offensif & dispendieux pour nous, par la nécessité où nous aurions été d'entretenir des forces égales sur nos frontières, si nous ne voulions pas nous exposer à une surprise de la part d'une nation indisciplinée & licencieuse. Ce ministre affecta en outre de parler plusieurs fois & dans la même note, au nom de la république, n'ayant en cela d'autre but que de nous engager à la reconnoître comme telle. Nous avons ordonné qu'au moment où l'on présenteroit à Paris les deux notes, l'on fit en même-tems les démarches les plus efficaces en faveur de Louis XVI & de sa malheureuse famille.

» Si nous n'avons pas dit que la condition précise de la neutralité & du désarmement fût d'améliorer le sort de ces princes, c'est que nous avons craint de nuire à une cause dont l'heureuse issue devoit nous intéresser si vivement. Nous étions convaincus que, sans la plus insigne mauvaise foi du ministre de France, il ne pourroit s'empêcher de voir qu'une recommandation & une interposition si fortement exprimée au même tems de la remise de ces notes, devoit supposer une liaison tacite & si intime, qu'elle faisoit connoître qu'on ne pouvoit traiter l'une en écartant l'autre. Ne pas l'exprimer expressément étoit un pur motif de délicatesse & d'égards pour le ministre françois, qui, la faisant valoir auprès des différens partis qui divisoient & divisoient encore la France, pouvoit effectuer le bien auquel nous la supposons portée.

(1) Voyez notre numéro du 12 avril, où cette piece est annoncée.

Sa mauvaise foi s'est manifestée depuis, puisqu'en même-tems qu'il feignoit d'ignorer la recommandation & l'interposition d'un souverain qui est à la tête d'une nation grande & généreuse, il insiſtoit pour que l'on mit les deux notes ainsi changées, en accompagnant chaque demande de menaces de rappeler de Madrid la personne chargée des affaires de France, si l'on ne les admettoit pas. Pendant qu'il continuoit ses instances mêlées de menaces, il commettoit le criminel & inouï assassinat de son souverain. Lorsque notre cœur est celui de tous les Espagnols étoient pénétrés de la plus vive douleur & remplis d'indignation d'un crime aussi atroce, le ministre françois osoit continuer ses négociations, non assurément dans l'espérance de les faire accepter, mais pour outrager notre honneur & celui de nos sujets; car ilavoit bien que, dans une telle circonstance, chaque demande étoit une espece d'ironie & de dérision qu'on ne pouvoit entendre sans manquer à la dignité & à la décence. Le chargé d'affaires de France demanda des passe-ports, ils lui furent expédiés; dans le même tems, un navire françois s'empara, sur les côtes de la Catalogne, d'un navire espagnol, qui fut repris par ordre du commandant-général. A-peu-près à la même époque, nous apprîmes que les François faisoient d'autres prises, & mettroient à Marseille & dans d'autres ports de la France, l'embargo sur nos bâtimens: enfin le 7 de ce mois, le gouvernement françois nous déclara une guerre qu'il nous faisoit depuis le 26 février, sans aucune publication; car lorsque don Juan de Dros Copete reprit, avec un navire chargé de poudre qu'il emmenoit, notre brigantin le Leger, dont s'étoit emparé le corsaire le Renard, commandé par Jean-Baptiste Lallane, on trouva parmi plusieurs papiers la patente de course de ce capitaine contre nos vaisseaux marchands & de guerre, datés du 26 février. D'après une pareille conduite, & les hostilités commencées en France, avant la déclaration de guerre, nous avons expédié tous les ordres convenables pour retenir, repousser & attaquer l'ennemi, tant sur mer que sur terre, selon que les occasions en seront favorables. Nous avons ordonné qu'on publiât à l'instant en cette cour, la guerre contre la France, les possessions & habitans, & qu'on exécutât dans les parties de nos domaines les ordres nécessaires à la défense de nos sujets & à l'attaque de l'ennemi».

Donné à Aranjuez, le 23 mars 1793,

Signé, le comte de la Canada.

A L L E M A G N E.

De Francfort, le 17 avril.

Le général prussien, comte de Kalkreuth, qui commande l'investissement de Mayence, a fait sommer la ville de se rendre: le général Poiré qui y commande, tandis que le général Meunier a le commandement dans Cassel, a répondu qu'il se défendrait à toute extrémité; en conséquence, le bombardement de cette malheureuse ville a commencé avant-hier: les assiégeans ayant inutilement tenté de déloger les François du village de Weissenau, qui leur est nécessaire pour les opérations du siège, ils y ont enfin mis le feu. Tous ces environs vont éprouver dans leur plus grande plénitude les dévastations & les horreurs de la guerre.

Extrait d'une lettre du lieutenant-général Schœnfeld au duc de Brunswick.

J'envoie à votre excellence le major de Sheel, pour l'informer de l'avantage que les armées alliées ont remporté dans une sortie faite par les François de Cassel le 11 avril: Suivant le rapport des déserteurs de cette nation, qui nous arrivent en assez grand nombre, l'ennemi a fait sa sortie en trois colonnes, qui ensemble pouvoient former 12 mille hommes;

la principale attaque a été contre Kortheim & contre la redoute de Morbach; il a réussi à surprendre des avant-postes composés de chasseurs hessois, & à les mettre en déroute; & a voulu ensuite enclouer tout ce qu'il a trouvé d'artillerie: le retour des Hessois ne lui a pas permis d'achever cette opération; un canon & un obus ont seulement été encloués; l'ennemi a perdu à son tour un canon, & s'est retiré avec précipitation.

Le poste de Riberich a été attaqué avec plus de vivacité; le major Spittnais l'a défendu avec beaucoup de bravoure, avec deux compagnies de chasseurs à pied; l'ennemi a laissé plus de 60 hommes sur la place, & s'est retiré en désordre: dans le même tems une autre colonne de 4 mille hommes s'est portée sur Kollheim; nos avant-postes se sont repliés; l'ennemi s'est avancé avec quatre canons jusques dans ce village, s'en est rendu maître, & l'a eu en sa possession environ une demi-heure. Je détachai le général Wittinghosen avec deux bataillons, pour fondre sur le centre de l'ennemi, entrepris qu'il fit avec succès sous la protection de mes batteries. Je regrette que sa majesté ait perdu dans cette action le brave lieutenant de Boistell, du régiment de Croufar, & cinq ou six braves gens.

Le lieutenant-général de Lindt, commandant les troupes saxonnnes, m'envoya, aussi vite qu'il fut possible, un corps de Hessois composé de trois bataillons d'infanterie & de deux escadrons de cavalerie: à l'aide de ce secours, je parvins à repousser totalement l'ennemi: sa fuite a été précipitée & en désordre; il a laissé 200 hommes sur la place, outre un grand nombre de blessés & de prisonniers: notre perte n'est entout que de 20 hommes.

FRANCE.

DÉPARTEMENT DES BASSES-PYRÉNÉES.

De Bayonne, le 23 avril.

Il s'est passé plusieurs petites affaires depuis quelques jours: les François, du côté de Fare-Oleta & d'autres endroits, se sont battus avec une intrépidité sans égale; deux cents hommes en ont mis en fuite sept cents: quoique ces lâches fussent sur des montagnes, ils ne nous ont tué que douze hommes. Aujourd'hui nous apprenons que le général Reigner a placé le siège devant Fontarabie; nous entendrons de Bayonne le bombardement perpétuel, quoique distant de cinq lieues. Il nous arrive à chaque instant des dragons d'ordonnance pour annoncer que Fontarabie est en flammes, & qu'on espère l'avoir avant la fin de la journée. Le bataillon de la Gironde se bat sur-tout supérieurement. Un bataillon allemand, qui servoit en Espagne, a déserté tout entier & s'est rangé contre les Espagnols. Nous attendons aujourd'hui les commissaires Labean, Mazade & Neveu, qui doivent arriver avec un drapeau pris hier sur les Espagnols.

Il arrive dans ce moment un exprès d'Andaye, qui annonce que les Espagnols se sont emparés d'une redoute très-forte dans cette ville; mais on se battoit encore, & l'on croit l'ennemi repoussé.

Fontarabie brûle toujours: la garde nationale & une partie de la garnison partent pour escorter un convoi pour l'armée.

DÉPARTEMENT DU NORD.

Extrait d'une lettre particulière de Dunkerque, du 26 avril.

Nous avons été sommés hier de nous rendre, par le commodore chef d'escadre commandant les forces navales angloises, destinées à réduire Dunkerque avec des forces de terre réunies: voici comment cette sommation nous est parvenue.

Lune
notre p
Ostende
main l
mation
ôtage.

La r
ferme,
est de 3
à faire

Il est
grands
fication
des ren

Les p
dans li
les gen
en très-
fois vin
palité.

C'est
à la têt
réunies.

On a
couvrir

P. S.
holland
joindre
Batave.

Extra

Les c
ici; en
manqué
mais, a

Nous
des gens
qu'une i
lencienn
notre de

On é
dans la

elle a d
on avo
& pris t
conventi
nouvelles

que le v
contré-ai
chouer à
d'eau cor

On éc
riez à p

lemagne
Suisse: c
il est dit

est accor
& Berner
tres offic
le généra
aujourd'h
Sillery.

Lundi, huit cutters anglois, qui bloquent journellement notre port, ont pris un de nos pêcheurs & l'ont conduit à Ostende; la, ce pêcheur a été mis en prison; le surlendemain le commodore l'a fait sortir, & lui a remis la sommation pour la porter à Dunkerque, en retenant son fils en otage.

La réponse de notre commandant, Pascal, a été courte, ferme, énergique & digne d'un républicain. Notre garnison est de 3,000 hommes, & notre garde nationale est déterminée à faire une bonne résistance.

Il est vrai que nos moyens de défense ne sont pas aussi grands que ceux de Lille; mais nous suppléerons aux fortifications de l'art par celles de l'impétuosité; nos corps sont des remparts, & nous osons défier nos ennemis.

Les portes du côté de l'ennemi sont fermées; on renvoie dans l'intérieur du département les femmes, les vieillards & les gens inutiles. Les Anglois des deux sexes, qui étoient ici en très-grand nombre, doivent sortir de la ville dans deux fois vingt-quatre heures, d'après un ordre de la municipalité.

C'est le duc d'York qui dirige l'attaque du côté de Furnes, à la tête des troupes angloises, hanovriennes & hollandoises réunies.

On a disposé des pièces de 24 sur les batteries qui doivent couvrir notre port.

P. S. Le bruit court que deux cents hommes du régiment hollandais de Dorff sont venus, avec armes & bagages, se joindre à nos avant-postes, composés en partie de la légion Batave.

Extrait d'une autre lettre de Dunkerque, du 28 avril.

Les commissaires Carnot & Duquesnoy viennent d'arriver ici; en prenant leur route de Lille par Armentières, ils ont manqué d'être arrêtés à Bailleul par des troupes ennemies; mais, avertis à temps, ils sont venus par Béthune.

Nous voilà bien prêts à entendre le canon; cependant bien des gens prétendent que tout ce qui se fera de ce côté n'est qu'une fausse attaque, & que la véritable aura lieu sur Valenciennes. Le recrutement se fait par-tout avec succès dans notre département.

De Paris, le 2 mai.

On écrit de Marseille, en date du 25 avril, que le mardi, dans la nuit, la famille Bourbon est arrivée en cette ville; elle a ensuite été transférée dans le fort de la Garde, où on avoit préparé tout ce qui est nécessaire à son logement, & pris toutes les précautions qu'exige le dépôt confié par la convention à cette cité. — On a aussi reçu à Marseille des nouvelles d'Ajaccio en Corse, datées du 30 mars, qui portent que le vaisseau le *Vengeur*, qui faisoit partie de l'escadre du contre-amiral Truguet, est perdu: on l'a été forcé de échouer à la côte le 24 mars, étant prêt à couler par une voie d'eau considérable; tous secours ont été inutiles.

On écrit de Leyde, le 25 avril, que le général Dumouriez a pris par Herbe & Aix-la-Chapelle, la route de l'Allemagne; d'où l'on assure qu'il a dessein de se retirer en Suisse: dans des avis de Cologne, où il passa le 18 avril, il est dit qu'il se rendoit à Francfort & de là à Vienne. Il est accompagné, dans ce voyage, par les généraux Valence & Berneron; par quelques-uns de ses aides-de-camp ou autres officiers qui ont émigré avec lui, particulièrement par le général Egalité, la Dile. Egalité, la ci-devant Pamela, aujourd'hui lady Edward Fitzgerald, & enfin par madame Sillery.

Le tribunal révolutionnaire a acquitté d'Esparbès, ex-gouverneur de Saint-Domingue, de l'accusation contre lui intentée. Après que le président lui eut annoncé son jugement, il s'est tourné vers l'auditoire, & a dit: « Mes concitoyens, » sont témoins de mon triomphe; celui qui me flattera davantage, c'est d'avoir leur estime & de défendre leur liberté. Les plus vifs applaudissemens se sont faits entendre, & le peuple a accompagné le général jusqu'aux pieds du grand escalier du palais.

COMMUNE DE PARIS.

Du 30 avril.

Les commissaires nommés pour proclamer dans tout Paris l'arrêté du conseil sur les secours à apporter dans les départemens ravagés par la guerre civile, ont rendu compte de leur mission. Ce rapport a donné lieu à de longs débats, à la suite desquels il a été arrêté qu'il seroit demandé aux sections dix hommes par cent. Six sections sont venues apporter leur adhésion aux mesures énergiques prises par le département de l'Hérault.

Un membre a donné lecture d'une lettre de son fils, employé dans l'armée de la Vendée, en date du 25 avril. Ce jeune homme écrit qu'il s'est livré un combat où 17 cents rebelles sont restés sur le carreau. En revanche, 300 patriotes, hommes, femmes, enfans, vieillards, ont été égorgés par eux dans le village de Machecoul. L'armée de la république se dispose à faire le siège de Noirmoutier, ville où les rebelles paroissent être le plus en forces. — Le conseil a arrêté que cette lettre sera imprimée & envoyée aux 48 sections.

(La suite à demain).

CONVENTION NATIONALE.

(Présidence du citoyen Laffource).

Suite de la séance du mardi 30 avril.

Guadet venoit de faire la motion de se transférer lundi prochain, à Versailles; un grand nombre de députés se levèrent, & adhérent par acclamation à cet avis: un membre monta à la tribune; il observe que le jour de cette translation ne doit pas être indiqué à l'avance, parce qu'il pourroit y avoir empêchement; il demande qu'à l'instant où les tribunes troubleront la délibération, les députés se réunissent tous pour se rendre à Versailles; il ajoute: nous y irons le sabre à la main, s'il le faut.

« Je vais, dit Marat, vous mettre dans le cas de fixer vos idées; vous verrez quelles sont les causes du désordre: ce n'est pas en escorbardant qu'on rétablit le calme, qu'on ramène la confiance: il faut donner à la nation une preuve convaincante du degré de confiance que méritent ses représentans: je vais vous proposer une grande mesure, propre à étouffer toute défiance: une partie des membres de cette assemblée a été déclarée complice de Dumouriez par Dumouriez lui-même; afin de prouver que vous n'êtes pas les suppôts du royalisme, afin de ramener la confiance des patriotes, il faut que vous mettiez à prix la tête des Capet fugitifs; il faut que vous ne vous conduisiez plus comme un parti qui se ménage un moyen de transiger avec les ennemis de la patrie, en vous mettant la corde au cou à l'égard des Capet, comme nous nous la sommes mise par la condamnation du tyran, en vous prononçant réellement comme des républicains. Marat propose de mettre hors de la loi les quatre ci-devant princes fugitifs; d'inviter tous les Français à leur courir sus; de décerner une couronne civique & une récompense de 200 mille livres à ceux qui les amèneront morts ou vifs, ou qui justifieroient de les avoir retranchés du

nombre des vivans ; enfin , d'appeller même à ce concours les émigrés , qui obtiendroient en même-tems leur pardon par cet acte de patriotisme.

Buzot dit que la motion de Marat n'est destinée qu'à donner le change sur l'état des choses , & il observe que Ducos , hué par les tribunes , est un de ceux qui ont voté la mort du ci-devant roi. « Si nos commettans , ajoute-t-il , étoient instruits de ce qui se passe , il y a long-tems qu'ils nous auroient commandé de faire ce que Guadet vous a proposé : il n'est pas un membre de cette assemblée qui ne se dise qu'il faut désespérer de la chose publique , si les hommes qui nous environnent continuent de nous influencer ainsi. Il ne faut pas se le dissimuler , depuis quelque tems la convention n'a plus de force politique ; il n'est pas de société dans cette ville qui n'ait plus de pouvoir que vous. Les derniers événemens ont dépravé la morale publique ; des hommes perdus de dettes & de crimes se font emparés des emplois ; on les voit dans les départemens ministériels , on les trouve par-tout , par-tout ils sement le trouble & l'anarchie : allez dans un café voisin , rendez-vous de ces scélérats , puiser cette lumière effroyable... Ainsi l'a voulu la nature ; celui qui une fois a trempé la main dans le sang de ses semblables , ne peut retrouver les sentiers de la vertu ; son existence est un attentat à la société ; il lui faut du sang encore pour étouffer ses remords. Et qu'on ne vous impute pas ces crimes ; si vous ne les avez pas punis , c'est que vous ne le pouvez pas : votre silence le prouve assez... Demandez-vous qu'on exécute vos loix ? on se rit de vous & de vos loix. Il faut le dire , c'est dans une société , qui a rendu tant de services à la révolution , mais où l'on ne voit presque aujourd'hui que des hommes sans morale , qu'a été tramée la conspiration du 10 mars : lisez ce qui se dit journellement dans cet abominable repaire , & jugez si vous pouvez rester ici ». — Des murmures interrompent Buzot. — Durand Maillane dit que , par suite de l'arrivée d'un courrier extraordinaire dépêché par les Jacobins de Paris , le club de Marseille a mis à prix la tête de cinq députés du département des Bouches-du-Rhône , qui ont voté l'appel au peuple. — Bazire contredit quelques détails donnés par Durand.

On demande l'improbation de la tribune qui avoit hué Ducos ; d'autres en demandent l'évacuation : les citoyens & citoyennes qui remplissoient cette tribune se lèvent & sortent en faisant entendre les cris de la plus violente agitation ; le mouvement se communique dans les autres tribunes , dont quelques spectateurs sortent tumultueusement. — Denton veut faire sentir le danger de donner au peuple le signal de révolution ; on le force au silence. — La convention passe à l'ordre du jour.

Ducos reprend son opinion sur la taxe des grains ; il observe que la profession du laboureur ressemble à toutes les autres professions , & qu'il n'y a pas plus de motifs pour taxer les grains , que pour taxer les habits , les chemises , les bas , les souliers & les chapeaux ; il demande qu'on s'occupe des moyens de diminuer la masse des assignats en circulation. — On ajourne cette discussion à la prochaine séance.

Cambon , au nom du comité de salut public , a rendu compte de l'état des armées : celle du Nord est forte de 90 mille hommes effectifs ; celle des Ardennes a 37 mille hommes ; dans celles de la Moselle & du Rhin , les cadres anciens sont au complet ; on a des états satisfaisans de celles des Alpes & d'Italie : quant à l'armée des Pyrénées , elle s'est accrue subitement d'un grand nombre d'hommes ; 40 mille

hommes des départemens méridionaux se dirigent vers Perpignan : la ville de Béziers , qui avoit été requise pour 300 hommes , en a fait partir trois mille ; le petit village de Malagua , qui n'avoit pas été requis , est parti tout entier avec le curé & les officiers municipaux ; mais ces forces paroissent peu nécessaires , car une lettre du département de l'Hérault , datée du 22 , annonce que l'invasion espagnole sur notre territoire , ne s'est opérée que par une poignée de vagabonds , qui s'est contentée de piller , & qui n'a eu garde de s'approcher des places : ces brigands avoient dessein de s'emparer de Port-Vendre , mais le régiment de Champagne & un bataillon de Nantois les ont battus & leur ont enlevé deux piéces d'artillerie. — Cambon ajoute que l'armée des côtes se forme plus lentement ; mais que , du 4 au 6 de mai , elle recevra des renforts considérables ; cette armée sera divisée en trois corps , l'un sera l'armée des côtes de la Rochelle , l'autre l'armée des côtes de Brest , & le troisieme l'armée des côtes de Cherbourg. Le rapporteur , en annonçant que les commissaires de la convention près les armées & dans les départemens , qui sont au nombre de 180 , doivent être réduits à 63 , présente un projet de décret qui est adopté après une longue discussion : nous ferons connoître incessamment les dispositions de ce décret important.

Séance du dimanche 1^{er} mai.

Les commissaires de la convention dans le département de l'Orne , écrivent que le citoyen Fécamp , agent de Philippe d'Orléans , dans les voyages qu'il a faits à Alençon , a beaucoup loué son maître , en insinuant qu'il ne seroit pas mal à la tête de la république françoise. — La convention décrète que ce citoyen sera mis en arrestation , & traduit , s'il y a lieu , devant le tribunal révolutionnaire.

Le comité des finances fait adopter la rédaction du décret qui charge l'agent du trésor public de présider aux délibérations des mandataires des créanciers de Philippe d'Orléans , & d'assister à la levée des scellés apposés sur les papiers qui se trouvent tant au palais d'Egalité que dans les maisons de Rincy & de Moulleaux. La correspondance particulière de Philippe d'Orléans sera triée par deux commissaires de la convention.

Une discussion sur le besoin d'artillerie vers les côtes se termine par un décret qui met toute l'artillerie de la république à la réquisition du conseil exécutif.

Des lettres de l'Orient donnent quelques détails sur l'incendie qui a consumé plusieurs ateliers de ce port.

(La suite à demain).

LOTÉRIE NATIONALE DE FRANCE.

Premier Tirage de mai.

89. 77. 84. 69. 59.

Pay. de l'hôtel-de-ville de Paris , six derniers mois 1791.

Lettre M.

COURS DES EFFETS PUBLICS.

Du 1^{er} mai 1793.

Actions des Indes de 2500 liv.....	2085, 87	1/2
Portion de 1600 liv.....	1280	1/2
Emprunt d'octobre de 500 liv.....	415	1/2
Emprunt de déc. 1782 , quit. de finance. 4 1/2	6. 4. 3	1/2
Emp. de 125 millions , déc. 1784.....	pair.	1/2
Emprunt de 80 millions , avec bulletins.....	5 1/2	1/2
Idem , sans bulletin.....	1 1/2	1/2

(1) Voyez